

# COMPTE-RENDU PREMIER CONSEIL DE QUARTIER DE CURTILLE

mardi 15 février 2022 à 19h00 - Salle des Mariages

## **Lors de cette première séance du Conseil étaient présents :**

- |                        |                             |
|------------------------|-----------------------------|
| 1. Mme GIPPET Josiane  | 5. M. MIOCH Gérard          |
| 2. Mme GARCIA Danielle | 6. M. BERNARD Alexandre     |
| 3. Mme BÉNIÈRE Carole  | 7. M. PÉLISSON Michel       |
| 4. Mme RAUX Dominique  | 8. M. MAGNARD Jean-François |

## **Les points suivants ont été abordés :**

- La dangerosité du carrefour entre la Route du Gerlier et la Route de Chartreuse, à l'entrée du hameau du Chaffard : Voitures et camions arrivent à vive allure dans le virage. De quelle manière serait-il possible de le sécuriser ? Il est évoqué une mise en sens unique par le Chemin des Noisettes voire un plateau pour surélever le carrefour et obliger les véhicules à ralentir.

- Le cheminement doux entre l'école de Curtille et Intermarché : Il s'agit de la phase 3 des travaux à Curtille (-1 :sécurisation de la route de Curtille entre l'école et la route de la Chartreuse, -2 : sécurisation du carrefour de la route de la Chartreuse avec un plateau) : la mairie souhaite toujours mettre en place ce projet, il est à construire. Le souhait de certains résidents du secteur du Chemin du Trajetu de voir réaliser un cheminement doux le long de la Route de Chartreuse pour faciliter l'accès à l'École de Curtille.

- Route de Curtille, malgré l'aménagement de la phase 1, il apparaît qu'un grand nombre d'automobilistes ne respecte pas la limitation à 30 km/h sur cette portion de route malgré la chicane. Les automobilistes roulant en direction de la Route de Chartreuse roulent trop vite et forcent le passage.

- M. BERNARD évoque la prolifération importante de moustiques, en périodes chaudes, aux alentours de l'école de Curtille, notamment due au terrain planté de peupliers et qui présente des zones souvent inondées. Le Conseil de Quartier souhaiterait qu'une réflexion soit menée sur ce problème relevant de la santé publique afin d'éviter que celui-ci ne perdure et s'amplifie.

- Projet autour du parking de l'école : Un réservoir d'eau sera installé sous le parking afin d'améliorer le réseau d'eau incendie. L'aménagement du parking de l'école a aussi été évoqué. Mme GARCIA et M. MAGNARD font remarquer que cet aménagement est depuis longtemps un projet attendu : Réaménagement de l'espace parking, réalisation d'un espace pique-nique public permanent, plantation de haies vives autour du terrain de basket. M. MAGNARD évoque la nécessité, aussi, de remettre en état le terrain de sport et de le réaménager dans le style d'un city park. Cet espace étant utilisé à la fois par l'école et les nombreux enfants du secteur.

- M. MIOCH évoque le terrain du jeu de boule régulièrement utilisé et qui devrait être nettoyé et réaménagé de façon à être plus propre et plus beau.

- Une habitante de Curtille souhaite savoir où en sont les travaux à l'intersection de la Route de Curtille et de la Route de Chartreuse. Mme GARCIA explique que les travaux devraient prochainement se terminer par la réalisation des marquages au sol. Les agents attendent des températures plus clémentes et la réception des panneaux de signalisation qui doivent baliser le hameau du Chaffard. Ces panneaux ont été commandés et devraient bientôt être réceptionnés.

- Des internautes, sur la page FaceBook de « Les Avenières vue de Curtille » ont signalé des stationnements gênants sur la Route de Curtille, entre l'intersection avec le Chemin du Coteau et celle de la Route de Chartreuse. Régulièrement des véhicules stationnent de façon prolongée sur les parties réservées au cheminement doux. Dans la montée de Curtille, au niveau de la chicane, cela oblige les piétons et cyclistes à se déporter au milieu de la voie de circulation et cela gêne la visibilité des automobilistes lors du passage de la chicane.

- M. MIOCH évoque la signalétique routière sur le secteur de Curtille et fait remarquer que les différents lieux-dits ne sont ni identifiés ni indiqués. Idem pour le parking de Curtille qui n'est signalé sur aucune des voies d'accès. Certains membres du Conseil insistent sur les limitations de vitesse parfois absurdes (passage de 50 km/h à 70 km/h puis retour à 50 km/h sur deux cents à trois cents mètres) ou le manque de signalisation en matière de vitesse (Route de la Corneille, en direction de Walibi). Mme GIPPET rappelle que cette zone est en agglomération et qu'elle est donc limitée à 50 km/h. Mais, effectivement, il n'y a aucun signalement de vitesse sur cette route sauf un 30 km/h en amont de Walibi. Ou la Route des Bourbes souvent empruntée au-delà des 50 km/h réglementaires. Mme GARCIA explique que c'est un projet en cours sur l'ensemble du territoire communal que d'harmoniser et de reprendre toute la signalétique routière.

- M. MAGNARD évoque les haies non entretenues et la végétation trop haute aux abords de la Route de Curtille qui entraînent des obstacles importants lors des chutes de neige et représentent un danger pour la circulation et le cheminement doux. Le Conseil de Quartier demande au représentants municipaux s'il est possible d'intervenir auprès de ces propriétaires.

- Mme RAUX questionne les élues présentes au sujet d'une Mutuelle Santé Communale. Mme GARCIA explique que la commune travaille effectivement sur la possibilité d'une mutuelle santé communale. Toujours au sujet de la santé, le médecin libéral attendu sur la commune devrait s'installer à la fin du mois de février. La maison de santé qui sera implantée sur la friche Gontard, à proximité du parking de l'école de Ciers, devrait être construite pour fin 2025. Mme GARCIA informe le Conseil de Quartier qu'il s'agit d'un financement de la Communauté de Communes.

- Le sujet du débit internet faible sur le secteur de Curtille, a été évoqué : La municipalité est en attente de nouvelles et espère que toute la commune aura accès au haut débit d'ici fin 2024. Entreprises et commerces devraient être les premiers à être raccordés.

**La première réunion plénière du Conseil de Quartier aura lieu le 6 mai 2022 à 20h. Le lieu reste encore à déterminer. Les sujets ayant tous été abordés, la séance est close à 21h30.**

***Pour le Conseil de Quartier :***

***la secrétaire***



***le président***

